

**ASSOCIATION DU PERSONNEL RETRAITÉ DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC
(APRMEQ)**

**Compte rendu de l'assemblée générale annuelle
tenue le 29 mars 2011**

1. **Vérification du quorum** : Le président, Louis Lemieux, ouvre l'assemblée à 14 h 35. 22 membres en règle sont présents. Louis Lemieux constate que le quorum est atteint.
2. **Lecture et adoption de l'ordre du jour** : Louis Lemieux lit l'ordre du jour :
 - 1) Vérification du quorum
 - 2) Lecture et adoption de l'ordre du jour
 - 3) Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale
 - 4) Approbation des actes des administrateurs
 - 5) Rapport du président
 - 6) Rapport de la trésorière
 - 7) Varia : programmation 2011
 - a- partenariat avec les Caisses Desjardins
 - b- actions pour le recrutement
 - c- party de Noël
 - d- déjeuners à thème
 - 8) Élection des membres du conseil d'administration 2011-2012
 - 9) Levée de l'assemblée

Le projet d'ordre du jour est proposé par France Pelletier, secondé par Diane Boutin et approuvé à l'unanimité. N.B. Le point 4 a été ajouté en cours d'assemblée, par consentement tacite de l'assemblée. De même, les points 7 et 8 ont été intervertis, sur proposition d'André Beaudet.

3. **Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale** : Le compte-rendu de l'assemblée générale de 2010 est lu par Michel Brunet. Son adoption est proposée par Marc Richer, secondée par Jacques Thibault et acceptée à l'unanimité. Louis Lemieux répond à une question de Micheline Roberge à propos des suites données au dépliant publicitaire.
4. **Approbation des actes des administrateurs** : Louis Lemieux présente en résumé les actes des administrateurs durant la dernière année. Sur proposition de Valmont Richard, secondée par Gaston Bernier, le tout est approuvé à l'unanimité.
5. **Rapport du président** : Louis Lemieux fait lecture du rapport annuel du président. Il aborde les sujets suivants :
 - Remerciements :
 - à Jeannine Lefebvre pour son travail de trésorière et de responsable des dons à la Fondation Paul-Gérin-Lajoie.
 - à Marcel Ross pour la gestion du système de courrier électronique de l'association.
 - à Gaston Bernier pour le pilotage du Club de lecture
 - à Michel Brunet pour le secrétariat et sa collaboration à la dernière Fête de Noël.
 - à Micheline Roberge pour sa collaboration aux trois dernières Fêtes de Noël
 - à Paul Robitaille pour l'organisation des déjeuners mensuels et pour sa collaboration aux Fêtes de Noël.
 - à France Pelletier pour ses services de photographe.
 - à Aline Morin pour sa collaboration aux Fêtes de Noël et pour sa collaboration (avec Jeannine Lefebvre, Huguette Leblanc et Gaston Mongeau) aux envois postaux.
 - à Marc Richer, activement impliqué dans les activités de groupe et dans la décoration des tables (avec la collaboration de Claudette et de Marc) à la dernière Fête de Noël.
 - Enfin à tous les autres collaborateurs dont les noms pourraient avoir été oubliés.
 - Site Internet : Louis Lemieux souligne l'importance pour l'association d'utiliser le site internet et les courriels comme moyens de communications entre membres. L'association devrait fonctionner « sans papier ». Il est donc important que tous les membres s'assurent de l'exactitude de ses coordonnées dans les banques de l'association. Pour les personnes qui n'ont pas accès aux communications électroniques, l'association continuera à leur venir en aide du mieux possible.
 - Réunions du CA : pour ses travaux, le CA utilise le plus possible des communications électroniques. Des outils logiciels comme FaceFlow devraient éventuellement permettre via Internet de faire de la vidéo conférence.

- Rencontres avec la DRH du Ministère : Louis Lemieux profite de l'occasion pour souligner l'apport important du Ministère dans la vie de l'association. Il résume les hauts et les bas de nos collaborations avec la DRH. Il souligne la présence de la directrice, Mme Nathalie Tremblay, à la fête du 10^{ème} anniversaire de l'association et de son soutien financier spécial. Par contre, il rappelle les difficultés de collaboration en ce qui concerne le recrutement des nouveaux retraités. À ce sujet, Louis Lemieux rappelle les rencontres peu fructueuses avec la DRH durant l'année. Il nous faut trouver d'autres moyens pour faire notre recrutement. Le sujet sera abordé dans la section Planification 2011 de l'ordre du jour.
- Commandites (Caisses Desjardins) : Louis Lemieux rappelle que le CA avait pris bonne note de la volonté des membres de solliciter des commandites. Des contacts ont été pris avec Mme Nathalie Bergeron, adjointe à la direction générale de la Caisse populaire Desjardins de l'Administration et des Services publics. La Caisse se dit intéressée à développer un partenariat d'affaires avec l'association. Que contiendrait un tel plan d'affaires? Il nous faut explorer cette avenue. La question sera discutée dans la section Planification 2011 de l'ordre du jour.
- Activités : Les déjeuners mensuels sont de plus en plus fréquentés. De même, la participation grandissante au Party de Noël est encourageante. Le club de lecture « Lire aux éclats » fonctionne bien. Mais 2010 n'aura pas été une année record pour les activités de randonnées à ski. Pour le vélo, la température aura été plus clémente.
- Party de Noël : Les 3 derniers soupers de Noël ont eu lieu dans des sections de restaurants de type apportez votre vin. La formule a ses avantages, mais présente aussi des inconvénients. Le CA a reçu des commentaires et suggestions. Nous y reviendrons à la section programmation.
- Dépliant promotionnel : Louis Lemieux fait le point sur l'utilisation du dépliant promotionnel. L'association a rencontré des difficultés de collaboration avec le Ministère concernant la distribution de ce dépliant. Il nous faut revoir la question.

6. Rapport de la trésorière : la trésorière, Jeannine Lefebvre, distribue et présente deux documents : les États financiers de l'exercice se terminant au 31 décembre 2010 et le Budget 2011.

Les États financiers pour 2010 sont présentés en deux colonnes, l'une incluant la contribution du MELS à l'association, l'autre sans cette contribution. Il faut savoir que la contribution du Ministère est chiffrée, mais ne donne pas lieu à un versement d'argent; elle est une évaluation des coûts du local et des équipements mis à la disposition de l'association. Cette forme de présentation permet de mieux voir les revenus et dépenses directement liés aux activités de l'association. En 2010, les revenus sont de 1 062,58 \$ et les dépenses de 1 075,19 \$, pour un léger déficit de 12,61 \$. Comme pour les années passées, le poste de dépense le plus important est l'assurance responsabilité.

Quant au Budget 2011, il est essentiellement préparé sur la même base que celle des États financiers 2010. Il prévoit un léger déficit de 37 \$.

Après quelques questions de clarification, ces deux documents sont adoptés à l'unanimité, sur proposition de Paul Robitaille, secondée par Jacques Gauthier. Les participants applaudissent le travail de Jeannine Lefebvre.

7. Varia : Louis Lemieux présente des éléments de programmation pour 2011, portant sur les 4 points suivants :

- a) Partenariat : Louis Lemieux reprend les grandes lignes des démarches entreprises avec Mme Nathalie Bergeron de la Caisse Desjardins de l'Administration et des Services publics. Cette démarche avait été entreprise à la suite de la suggestion de trouver un commanditaire pour aider l'association à couvrir ses frais, notamment les coûts de l'assurance responsabilité.

D'entrée de jeu, certains membres soulèvent la question de l'opportunité pour l'association de s'engager dans un partenariat, avec « plan d'affaires », avec Desjardins. Pour faire quoi? L'association a-t-elle besoin d'autant d'argent? Plusieurs notent le danger de trop se lier avec cette institution qui se servirait de ce partenariat pour ses propres fins de publicité et de membership. Il y a un équilibre à garder entre les objectifs et les besoins de Desjardins et ceux de l'association. De la discussion ressort le fait qu'il vaut la peine d'explorer cette piste de partenariat avec Desjardins, mais avec prudence.

Un comité composé de Marcel Landry, Jeannine Lefebvre et André Beudet accepte d'explorer la question dans un délai d'un mois et de faire rapport au CA qui décidera. Le mandat de ce comité est proposé par Marcel Ross, secondé par Micheline Roberge et adopté à l'unanimité.

- b) Recrutement de nouveaux membres : devant la difficulté de collaboration avec la DRH du Ministère en vue de faire de la publicité auprès des nouveaux retraités, plusieurs suggestions sont apportées pour diversifier nos moyens de rejoindre ces futurs retraités :

- que chaque membre recrute un nouveau membre par année;
 - créer un deuxième « sixsome » au tournoi de golf du Ministère et ainsi manifester la présence de notre association. L'association pourrait donner un cadeau spécial à ce tournoi et en profiter pour faire de la publicité;
 - passer systématiquement en revue l'information de l'intranet du Ministère sur les départs annoncés à la retraite, puis adresser à ces futurs retraités une invitation, par courrier interne du Ministère, à partir d'une lettre-type préparée par Jeannine Lefebvre et de notre dépliant publicitaire. Quelques volontaires sont nécessaires pour assumer cette tâche, sous la responsabilité de Jeannine. Diane Boutin et Michel Brunet offrent leur disponibilité.
 - Utiliser la revue du Syndicat des professionnels (SPGQ) et celle du Syndicat des fonctionnaires. Marc Richer fera des démarches auprès du SPGQ et Aline Morin auprès du Syndicat des fonctionnaires.
 - Tenir une table d'information ou un kiosque au « G ».
 - Diversifier les activités de l'association, pour la rendre plus attrayante. Un petit groupe de membres piloté par Micheline Roberge a accepté le mandat de réfléchir à cette diversification des activités. Elle sera secondée par France Pelletier, Huguette Leblanc et Gaston Mongeau.
- c) Party de Noël : Louis Lemieux présente une proposition du CA concernant le modèle de Party de Noël pour décembre prochain. Étant donné les inconvénients observés aux derniers repas de Noël (bruits et espaces restreints), le CA propose un party (modèle actuel), mais le midi, dans un restaurant type Rouge et Blanc. La discussion porte beaucoup sur la question du midi ou du soir, et aussi sur la journée de la semaine. Il en ressort que le samedi (qui aurait pu permettre d'éviter les foules) n'est pas une journée à retenir. Un repas à midi sur semaine ou un soir sur semaine est la formule adoptée par la majorité. La question centrale est le lieu de l'activité. On propose par exemple les restaurants de l'école Bhéret ou de l'école de Charlesbourg. En conclusion, le CA continuera ses recherches. Paul Robitaille accepte de faire des approches auprès de l'école de Charlesbourg.
- d) Déjeuners à thème : Louis Lemieux informe que Micheline Roberge a suggéré de revenir à l'idée de déjeuners à thème (présentations) pour les premiers jeudis du mois. Elle s'en occupera. L'assemblée est d'accord. La présentation d'avril portera sur «Une caravane en VR» et sera présentée par Louis Lemieux. Celle de mai portera sur un voyage en France et sera présenté par Gaston Mongeau.

Une courte discussion porte enfin sur l'heure de ces déjeuners, certains proposant de le devancer à 8.30 hres pour profiter des rabais « pour lève-tôt » offerts par le restaurant. L'assemblée maintient les déjeuners à 9h et propose plutôt une entente avec le restaurant.

8. Élection des membres du conseil d'administration pour 2011-2012

Sur proposition d'André Beaudet, secondé par Micheline Roberge, Mme Diane Boutin accepte d'agir comme présidente d'élection et M. Jacques Thibault comme secrétaire. Mme Boutin rappelle d'entrée de jeu que, selon les statuts de l'association, le présent conseil d'administration a été élu l'an passé pour un mandat de 2 ans. Si aucun de ces membres ne démissionne, le mandat des membres actuels se poursuit pour une autre année. Mme Boutin demande aux membres actuels leurs décisions : personne ne démissionne. Alors il n'y a pas lieu de tenir une élection.

9. Levée de l'assemblée : Sur proposition de Micheline Roberge, secondée par Paul Robitaille, l'assemblée est levée à l'unanimité à 18h15.

Michel Brunet, secrétaire
29 mars, 2011